

25 Articles 86 & 88 des Ordonnances Ecclésiasti-
 25 ques ; & que , dans le cas que le Magnifique
 25 Conseil persistât à ne pas les trouver fondées
 25 (e) , il y a lieu de convoquer le Conseil
 25 général pour savoir si l'Article 88 de ces Or-
 25 donnances est applicable à ceux qui dogmati-
 25 sent par écrit , comme à ceux qui dogmati-
 25 sent de vive voix. 2°. Que , suivant la dispo-
 25 sition du paragraphe 5 du Titre de l'Office
 25 des trois autres Syndics , personne ne sera em-
 25 prisonné d'office , sans avoir été auparavant
 25 mandé , examiné & interrogé par l'un de Mrs.
 25 les Syndics pour savoir si *mestier est* de l'em-
 25 prisonner (f). 3°. Que les conclusions
 25 des Citoyens & Bourgeois au sujet des Juge-
 25 mens rendus par des Tribunaux sans Syndic
 25 (g) auront aussi leur effet ; ou qu'il y a lieu
 25 de convoquer le Conseil général , pour con-
 25 cilier la loi fondamentale de l'Etat au sujet
 25 de la présidence de Mrs. les Syndics avec la
 25 loi des Récusations de 1713 (h). 4°. Que
 25 l'Article 34 du Règlement de l'illustre Média-
 25 tion , concernant les Vins étrangers , s'exécu-
 25 tera purement & simplement , attendu qu'il
 25 n'astreint point les particuliers à se pourvoir
 25 d'une permission pour les retirer chez eux &
 25 qu'on ne peut se fonder sur l'usage contrai-
 25 re , puisque notre Constitution s'opposant à
 25 ce que des Loix soient interprétées ou abro-
 25 gées par des usages , les Citoyens & Bour-
 25 geois sont persuadés que le Magnifique Con-
 25 seil

(c) Représentations , pages 93 & 94.

(f) Représentations , pages 15 , 17 & suiv.

(g) Voyez les pages indiquées à la Note (d).

(h) Représentations , pages 74 , 75 & 94.